

Digne-les-Bains, le **09 OCT. 2020**

Pôle Environnement

Arrêté préfectoral approuvant fixant la liste des secteurs de la présence avérée du castor d'Eurasie
pour la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021

Synthèse des observations exprimées dans le cadre de la consultation du public

Conformément à la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en oeuvre du principe de participation du public (modifiant le code de l'environnement) aux décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement, une consultation du public sur le projet d'arrêté préfectoral a été conduite pendant le délai légal de 21 jours, soit du 15 septembre au 6 octobre 2020.

Cette consultation faite par la voie électronique sur le site internet de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence n'a donné lieu à aucune observation.

Le Directeur Départemental
des Territoires,

Rémy BOUTROUX